



Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès de
l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des autres
Organisations Internationales à Genève

110^e SESSION DU CONSEIL
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES
MIGRATIONS (OIM)

Genève, du 26 au 29 novembre 2019

DECLARATION DE LA COTE D'IVOIRE

ORATEUR : SEM. Kouadio ADJOUMANI

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire souscrit à la déclaration faite par la Namibie au nom du Groupe africain.

Je voudrais, avant tout propos, vous féliciter, ainsi que les membres de votre Bureau, pour votre brillante élection et vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions respectives.

Je souhaite également la bienvenue à la République libanaise et la Commission Internationale pour les Personnes Disparues pour leur entrée au sein de notre Organisation.

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne remercie le Directeur Général pour son rapport sur les activités de l'OIM, qui nous permet de mieux cerner la problématique de la mobilité humaine et ses enjeux actuels.

A cet égard, la Côte d'Ivoire salue les actions entreprises par l'Organisation dans le cadre de son mandat et voudrait, à juste titre, féliciter le Directeur Général ainsi que l'ensemble du personnel pour les efforts fournis, en vue de trouver des solutions durables aux problèmes des migrants.

Ma délégation remercie en particulier l'OIM pour son soutien à la Côte d'Ivoire dans le cadre du financement des projets par le Fonds de l'OIM pour le développement au profit de la diaspora ivoirienne, ainsi que pour les opérations de rapatriement des migrants ivoiriens dans leur pays.

En effet, grâce à cet important appui, le Gouvernement ivoirien a pu assurer, à ce jour, le retour de plus de 6500 Ivoiriens en situation de détresse, dont 5000 en provenance de Libye et des pays du nord de l'Afrique. La plupart de ces personnes rapatriées ont bénéficié de plusieurs projets de réinstallation individuels, collectifs ou communautaires.

Mon pays poursuit ses efforts avec la mise en place d'un cadre national de concertation et de coordination, de sensibilisation des populations sur les dangers des migrations irrégulières, ou encore de promotion de notre diaspora.

Nous encourageons l'OIM à poursuivre ses actions visant à l'amélioration de la gestion de la migration et de la mobilité humaine, dans un contexte marqué par des crises, des violences, le changement climatique et une insécurité grandissante, causes de nombreux déplacements dans le monde.

Monsieur le Président,

Un an (01) après l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, l'heure est venue de faire un premier bilan. A cet égard, nous constatons que, malgré les progrès enregistrés, les défis auxquels nous devons faire face demeurent toujours nombreux et complexes, comme l'atteste le Rapport du Directeur Général de l'OIM.

Pour sa part, le Gouvernement ivoirien réaffirme son engagement à prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre du Pacte Mondial, à travers des actes concrets.

A cet égard, je voudrais souligner que la Côte d'Ivoire, fidèle à sa tradition humaniste et d'hospitalité, accueille depuis des décennies, des millions de personnes originaires de pays voisins ou lointains. En effet, sur une population totale estimée à 23 millions d'habitants, il y a plus de 6 millions d'étrangers vivant en parfaite intégration et en harmonie avec les nationaux.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la réforme globale de l'OIM, ma délégation prend note de la vision du Directeur Général visant à redynamiser l'Organisation, notamment sa proposition de renforcer la direction de l'OIM, en vue de lui permettre de faire face aux nouveaux défis de la migration, et de jouer pleinement son rôle dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte mondial.

Sur cette question, mon pays est d'avis qu'une Direction renforcée, avec deux postes de Directeur Général Adjoint est à même de répondre à ces besoins. Toutefois, cette réforme doit se faire par consensus, afin d'éviter une division et des oppositions au sein de notre Organisation commune.

Monsieur le Président,

Pour conclure, je voudrais réaffirmer l'engagement du Gouvernement ivoirien en faveur de la mise en œuvre du Pacte mondial et sa disponibilité à travailler avec l'OIM en vue de trouver des solutions durables aux problèmes migratoires auxquels le monde est confronté. A cette fin, nous lançons un appel à la Communauté internationale pour plus de solidarité et pour le renforcement de la coopération dans ce domaine.

Je vous remercie.